République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Secrétariat Général du Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics



الجمهورية الإسلامية الموريتانية شرف - إخاء - عدل الأمانية العامية للحكه م اللجنسة الوطنيسة لسرقاب الصفقيات العميه ميية

PROCES VERBAL N° 11/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 12 Mars à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou. Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

Etait absent:

Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP

COMMISSION DES PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES **INFRASTRUCTURES**

1°/-Examen de la lettre N°063/CPM/SI reçue le 11 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à l'aménagement du centre hospitalier Mère et Enfant.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché attribué à STS pour un montant de 213.840.038 MRO TTC et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

2°/-Examen de la lettre N°054/CPM/SI reçue le 28 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à la construction d'un Stade Olympique à Nouadhibou.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations

Page 1 sur 7

PBBcès & Fbalbdukt Affar Wall Ranie Tél: (222) 45 25 25 94 - Fax: (222) 45 25 72 50

Site Web: www.cncmp.mr

3°/-Examen de la lettre N° 055/CPM/SI reçue le 05 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des dossiers de pré-qualification relatifs au marché de construction de deux (02) immeubles R+10 à Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant la liste des entreprises à consulter suivante :

- 1. Groupement CAYIR YAPI/IRIS
- 2. TESAN INSAAT SANAYI
- 3. EMT SAAT TURIZM SANAYI VR TICARET AS
- 4. DORCE
- 5. SIY AHKALEM
- 6. YP INSAAT AS
- 7. SIY YAPI
- 8. ASF YAPI
- 9. MIRAY INSAAT AS
- 10. TEKCELIK
- 11. GLOBAL INSAAT
- 12. IPEK INSSAT SANYI TICARET sa

4°/-Examen de la lettre N° 055/CPM/SI reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant relatif à la maitrise d'ouvre pour la surveillance des travaux d'extension de la PANPA.

Décision

Les informations fournies ne justifient pas la passation d'un avenant.

5°/-Examen de la lettre N°057/CPM/SI reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation des avis à manifestation d'intérêts relatifs au contrôle et surveillance des travaux de construction des routes kseir Torchan-Choum et Mederdra-Erkiz

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement desdits avis à manifestation d'intérêts.

6°/-Examen de la lettre N°073/CPMP/SI reçue le 12 Mars 2013, demandant l'approbation de la décision visant à annuler l'appel d'offres international relatif à construction de la résidence de la chancellerie de la Mauritanie à Addis Abéba pour la raison que l'annonce n'a pas été faite dans une publication internationale.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision rendant infructueux l'appel d'offres international relatif à construction de la résidence de la chancellerie de la Mauritanie à Addis Abéba pour la raison avancée.

PR

Page 2 sur 7

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

7°/-Examen de la lettre N°056/CPMP/Ssouv reçue le 04 Mars 2013, demandant l'approbation de la remise des pénalités de retard à la Tour du Meuble pour la fourniture de mobilier de bureau au Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la remise des pénalités de retard à la Tour du Meuble pour la fourniture de mobilier de bureau au Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation.

8°/-Examen de la lettre N°61/CPMP/Ssouv reçue le 11 Mars 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement, avant publication du PPM de l'ANEP, de l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la construction d'une usine de lait à Néma.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit avis à manifestation d'intérêts avant la publication du Plan de Passation des Marchés y afférent.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

9°/-Examen de la lettre N°0189/CPMP/SNDE reçue le 07 mars 2013, demandant l'approbation du DAO relatif à la fourniture de véhicules destinés à l'exploitation.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

10°/-Examen de la lettre N°0195/CPMP/SNDE reçue le 10 Mars 2013, demandant l'approbation de l'additif N°1 à la Demande de Propositions relative au contrôle des travaux de l'axe Sud du projet d'AEP du Dhar.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

11°/-Examen de la lettre N°200/CPMP/SNDE reçue le 11 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux du lot 6 du réseau de distribution d'eau à Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise SARAH pour un montant hors crédit d'impôt de 6.173.895 Euro et 870.964.875 UM et un délai d'exécution de 24 mois, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds. Le crédit d'impôt doit être corrigé par la commission fiscale.

SR

Co

Page 3 sur 7

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

12°/-Examen de la lettre N°100/CPMP/SR reçue le 05 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture et accessoires dans les Wilayas du HODH Echargui, Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol et du Tagant.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit corps de marché attribué à AGIRCO pour un montant de 243.014.300 UM TTC et TVA et un délai d'exécution de 90 jours.

13°/-Examen de la lettre N°109/CPMP/SR reçue le 06 Mars 2013, demandant l'approbation du corps de marché relatif à la réalisation d'études APD de périmètres irrigués d'EL WASAA (1680 ha) à Keur Macéne lot 4.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit corps de marché attribué à SCET-RIM pour un montant de 62.200.000 UM TTC et un délai d'exécution de 06 mois.

14°/-Examen de la lettre N°107/CPMP/SR reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation des corps de marché suivants :

- 1. Réalisation d'études APD de périmètres irrigués de N'KIK (320Ha) et TENYIDIR (500 ha) à Rosso lot 1.
- 2. Réalisation d'études d'APD du casier pilote de Bogué (3000 ha) (lot 5)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

- 1. Approuve ledit corps de marché passé avec SGIE/SETICO pour un montant 21.540.000 UM TTC avec un délai d'exécution de 03 mois
- 2. Approuve ledit corps de marché passé avec MCG pour un montant 47.950.000 UM TTC avec un délai d'exécution de 04 mois

15°/-Examen de la lettre N°111/CPMP/SR reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation des corps de marché suivants :

- 1. Réalisation d'études APD de périmètres irrigués de CHCHYA (752 ha) à Rosso lot 2
- 2. Réalisation d'études d'APD de la cuvette de M'BAKH (700ha) à Rosso Lot 3

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. Approuve ledit corps de marché attribué à MCG pour un montant de 31.800.000 UM TTC avec un délai d'exécution de 3 mois

13- 9

P

(C)

Page 4 sur 7

2. Approuve ledit corps de marché attribué à MCG pour un montant de 34.400.000 UM TTC avec un délai d'exécution de 04 mois

16°/-Examen de la lettre N°021/CPMP/SR reçue le 11 Mars 2013, demandant l'approbation et l'autorisation du lancement des DAO suivants :

- DAO relatif à l'acquisition de matériels scientifiques destinés au laboratoire d'analyse de l'eau, du sol et plantes ;
- DAO relatif à l'acquisition d'engins, de camion, et matériel agricole.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement desdits DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.

17°/-Examen de la lettre N°058/CPM/SACC reçue le 05 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la construction du siège de l'ONMT.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché attribué à l'Ets CHOUROUKH pour un montant de 211.693.622 UM et un délai d'exécution de douze (12) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'ISKAN

18°/-Examen de la lettre N°06/CPM/ISKAN reçue le 10 Mars 2013, demandant DAO relatif à la construction d'équipements collectifs à Benichab

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO, sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée du DAO avant son lancement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU DPEF

19°/-Examen de la lettre N°024/CPM/PDEF reçue le 03 Mars 2013, demandant l'approbation des manifestations d'intérêts relatives à :

- 1. assistance technique pour le renforcement des capacités de l'INAP-FTP
- 2. Assistance technique pour la mise en œuvre du projet de 06 établissements de formation technique et professionnelle.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits avis à manifestation d'intérêts.

13 g

Cu

Page 5 sur 7

Procès verbal du 12 Mars 2013

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

20°/-Examen de la lettre N°008/CPMP/CSA reçue le 10 Mars 2013, demandant l'approbation des contrats de marché relatifs à l'acquisition de 30.000 tonnes de blé, 20.000 tonnes de sucre et 8.000.000 litres d'huile pour le programme EMEL.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP lesdits contrats de marché passés comme suit :

- Blé 30.000 tonnes en 6 lots
- 1. TEWMIN 5000 T pour un montant de 657 250.000 UM HTVA
- 2. TEWMIN 5000 T pour un montant de 654 450.000 UM HTVA
- 3. TEWMIN 5000 T pour un montant de 654 750.000 UM HTVA
- 4. TEWMIN 5000 T pour un montant de 659 750.000 UM HTVA
- 5. TEWMIN 5000 T pour un montant de 661 000.000 UM HTVA
- 6. TEWMIN 5000 T pour un montant de 670 000.000 UM HTVA
- Sucre: 20.000 T en cinq lots:
- 1. MIREX 4 000 pour un montant de 820.833.320 UM TVA comprise
- 2. MIREX 4 000 pour un montant de 822.916.640 UM TVA comprise
- 3. MIREX 4 000 pour un montant de 824.583.320 UM TVA comprise
- 4. MIREX 4 000 pour un montant de 825.833.320 UM TVA comprise
- 5. MIREX 4 000 pour un montant de 831.250.000 UM TVA comprise
- 8.000.000 litres d'huile en 4 lots
- 1. MIREX 2.000.000 litres pour un montant de 694.780.000 UM HTVA
- 2. MIREX 2.000.000 litres pour un montant de 705.200.000 UM HTVA
- 3. EMNI 2.000.000 litres pour un montant de 714.000.000 UM HTVA
- 4. MATRIX 20.000.000 litres pour un montant de 710.000.000 UM HTVA

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

k

Page 6 sur 7

Procès verbal du 12 Mars 2013

21°/- Examen de la lettre N°123/CPMSS reçue le 06 Mars 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement du DAO relatif à l'acquisition d'une unité mobile de collecte de sang au profil du Centre National de Transfusion Sanguine.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEUR DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

22°/- Examen de la lettre N°418/CPMSBIE reçue le 06 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation financière corrigé relatif aux services d'un ingénieur conseil pour assistance au partenariat Public/Privé dans le segment de stockage des hydrocarbures pour le compte de projet PRISM II.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation financière corrigé avec un nouveau montant de 112.047.427,5 UM, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul